

CONSEIL GENERAL DES HAUTES-PYRENEES

Séance plénière du 17 décembre 2012

Décision modificative

ALLOCUTION DE M. Michel PELIEU, PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

L'ordre du jour de notre séance d'aujourd'hui est essentiellement technique puisque, comme pour l'exercice précédent, nous ne voterons pas immédiatement notre budget pour l'année 2013.

Cette session de fin d'année est donc pour moi l'occasion de faire un premier bilan de l'année 2012.

Sur le plan budgétaire, nous avons commencé de définir des modes de gestion qui nous permettent d'avoir une meilleure lisibilité avec l'adoption d'un nouveau règlement financier, la généralisation des autorisations de programme et des crédits de paiement en investissement, la définition d'un premier plan annuel d'investissement et un début de dégressivité sur les subventions de fonctionnement allouées par notre collectivité.

Dans le domaine social, je retiendrai l'adoption du schéma départemental de gérontologie, la décision de reconstruire une maison départementale de

l'enfance et de la famille à Tarbes, le conventionnement avec l'OPH pour la rénovation de logements et la redéfinition de notre politique globale d'aide dans ce domaine.

Dans le domaine de l'Education, la définition de la cartographie des postes des agents répartis dans les différents établissements, la réalisation du centre de langue dans le cadre du contrat de projet Etat-Région sur le centre universitaire,

Dans le domaine des transports, la redéfinition de la participation des familles au financement des transports scolaires, le conventionnement avec Pyrénia et Vueling pour l'établissement d'une nouvelle ligne aérienne Barcelone – Tarbes sur laquelle nous reviendrons durant cette session.

Dans le domaine des routes, l'avancée significative des travaux de la rocade nord-ouest et ouest de Tarbes avec HPRT, le dossier de prise en considération du contournement de Rabastens de Bigorre , de Vic et de la rocade nord de Tarbes, l'étude de circulation des poids lourds dans l'agglomération tarbaise, les études préalables et acquisitions foncières pour le contournement de Cadéac,

Dans le domaine de l'aménagement numérique du territoire, nous avons réalisé l'étude pour la définition du schéma départemental territorial d'aménagement numérique dont l'adoption vous sera proposée le 1er février.

Nous sommes également sortis du moratoire sur les zones wimax avec des solutions au cas par cas, en fonction des décisions des élus locaux et nous avons fait évoluer le contrat de partenariat Haut débit, favorisant ainsi l'augmentation des recettes sur le réseau fibré à destination des entreprises.

Sur le plan économique, cette année a été celle de l'adoption du Schéma régional de développement économique.

Dans le domaine de l'environnement, je retiens les très nombreux échanges avec le SMTD sur la mise en œuvre du PEDMA et je citerai également la création du comité de gestion pour le site Unesco de Gavarnie, indispensable à la pérennisation de ce label.

Dans le domaine du partenariat avec les communes, c'est la création de l'ADAC qui retient le plus mon attention. Officialisée il y a trois mois, les débuts sont particulièrement prometteurs. Je suis persuadé que l'ADAC deviendra un outil incontournable de travail pour la grande majorité des collectivités de notre département.

Dans le domaine culturel, l'étude de définition d'un nouveau projet culturel sur le site de l'abbaye de l'Escaladieu a été finalisée. Celle-ci vous est présentée aujourd'hui afin que nous puissions dès le début 2013, commencer à mettre en œuvre ses conclusions.

Dans la continuité de ce qui a été réalisé en 2012, il est probable que le rapport qui suscitera le plus de débat sera celui qui porte sur l'avenant à la convention avec la société Vueling et Pyrénia pour la reconduction de la ligne aérienne Barcelone – Tarbes en 2013. Ce sujet qui a déjà donné lieu à de nombreux échanges dans cette même assemblée il y a un mois puis au conseil syndical de Pyrénia cristallise aujourd'hui une divergence d'approche sur le rôle que peut jouer notre collectivité pour développer l'activité de l'aéroport de Tarbes et plus largement ouvrir notre département à l'ensemble des visiteurs potentiels : touristes, pèlerins ou acteurs économiques.

L'accessibilité des Hautes-Pyrénées étant un sujet particulièrement stratégique, je vous propose d'organiser durant le premier semestre de l'année prochaine, un grand débat sur ce sujet important, à la fois sur les transports routiers, ferroviaires, aériens en y associant des personnalités de niveau national ou régional qui seront en capacité de nous éclairer sur ces sujets complémentaires.

Dans l'attente, je reste personnellement convaincu que nous ne pouvons pas rester inactifs. Il en va de l'avenir notamment du tourisme et de l'activité générée par les sanctuaires sur la ville de Lourdes dont le poids économique est équivalent à celui des stations de sports d'hiver. Sur ce point particulier, une étude a été lancée à l'initiative de HPTE par le cabinet Contour. Dès qu'elle sera finalisée, elle vous sera présentée et nous pourrons là-aussi à nouveau en débattre.

Je terminerai ce tour d'horizon par le lancement du projet de territoire avec la première réunion du comité de pilotage qui a eu lieu le 26 novembre dernier.

Durant le prochain trimestre, de très nombreuses réunions seront organisées sur l'ensemble du territoire pour recueillir l'expression de tous les acteurs des Hautes-Pyrénées, préalable à la définition d'une nouvelle ambition.

Les réunions récentes qui ont eu lieu sur la préparation de la prochaine génération de programmes européens m'ont conforté sur la nécessité de cette démarche. Il nous faudra être unis, solidaires et responsables pour obtenir les moyens de convaincre.

Dans l'immédiat, je vous souhaite une excellente session.

